L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 2 JUILLET 1893.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS :

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73... ...CHARTRES......73

PETITES ANNONCES.

2 ou 3 shellings par jour à gagner en faisant un travail manuel de 3 heures chez soi. Ecrire Joly, 17 Quai Bourbon, Paris, France.
14mai—107 Dim.

MME JACOB, 188 Canal, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 23 oct—dim.

CESSEZ de payer [illegible] ur renseignements s'adresser à la [illegible] Homestead Association. 3 1/2 rue Carondelet. Bureau ouvert tous les samedis soirs jusqu'à 9 heures.
20 juin—1 m

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

A LOUER.

A LOUER—A Mandeville, 4 maisons sur le lac Pontchartrain meublées et séparées avec source chacune de 300 pieds de profondeur, ainsi que maison de bain. Prix très raisonnable. J. M. Lafferranderie. 170 rue Quartier, Nlle Orléans. 27juin—7t

A VENDRE.

A VENDRE—Une grocerie bien située et faisant des bonnes affaires. S'adresser à Vergnes, Guet & Sénac, No 37 rue Decatur.

A VENDRE—A des conditions faciles, une épicerie avec buvette, bien achalandée et avantageusement située; le propriétaire se retirant des affaires. S'adresser coin Ste Anne et Bourgogne, à B. Débat. 25 juin—7t

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Pietro Nato vs Joseph Centunia.

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans.—No 13,340—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 1636 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le LUNDI, 10me jour de juillet 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux vaches laitières rouges et deux vaches noires, d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
29 juin—3f à date

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de A. V. Brunet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,190—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Brunet, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23 juin—23 28—juil 3

AVIS AUX CREANCIERS.

A. H. Victor vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,945—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John R. Picton, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
1er juil—1 5 10

Succession de Mme Elizabeth McConnell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,613—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Eugène McConnell administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27 juin—27—juillet 2 6

Succession de William Reed Mills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,197—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par S. Mills Mathiot, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30 juin—30—juil 5 9

Succession de Ambrose Leitz, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,479—Division A. Attendu que Mme Mary Leitz, née Bernius, veuve de Ambrose Leitz, Jr, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ambrose Leitz, Jr, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30 juin—30—juil 5 9

Aitkens Brothers vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,857—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par George W. Byrne, Jr., syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 juin—28—juil 2 7

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 39,466—Division B—Ordre de Cour—Louis J. Morel vs ses créanciers—Que la cession de biens du pétitionnaire Louis J. Morel, soit et est acceptée par la Cour, au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire soit convoquée et tenue pardevant Théodule Buisson, Esq., notaire public, à son bureau, No 9 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 12me jour de juillet 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 26 juin 1893.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
28 juin—3f au 12 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 38,869—Division D—John J. Flathers vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de l'insolvable dans cette affaire soit tenue et convoquée pardevant Octave Morel, notaire public, à son bureau, No 9 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 5 juillet 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer pour fixer l'heure et la place et les termes et conditions de la vente de la propriété remise dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 19 juin 1893.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAMES D. RANKIN, Député-Greffier.
22juin—22 au 5 juil

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 39,457, Division A.—B. J. Schreiner vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire B. J. Schreiner soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jeff C. Wenck, Esq., notaire, à son bureau, No 158 rue Commune, en cette ville, le LUNDI, 10me jour de juillet 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 26 juin 1893.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
26 juin—3f au 10 juil

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité, mécanique, à cadre en fer, fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour la solidité de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et [illegible] de pianos [illegible]

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited,
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
[illegible] TCHOUPITOULAS.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

No 12,205.—John P. Richardson vs Célestin J. Bernard et Francis X. Bernard.

DANS LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS-Unis pour le District Est de la Louisiane.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, à la porte de la Cour Civile de District, dans et pour la Paroisse d'Orléans, le JEUDI, troisième jour d'août 1893, à midi, pour du comptant avec le bénéfice d'une estimation, la propriété ci-dessous décrite, savoir :

Deux certains lots de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, Lne., dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Aline et Delachaise, désignés par les numéros soixante et soixante-un, sur un plan fait par Edgar Pilié, architecte le 19 avril 1890, annexé à un acte déposé en l'étude de N. B. Trist, notaire, du 18 juin 1890, et mesurant, au pied américain, conformément au dit plan chacun trente-trois pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-cinq pieds.

2° Six certains lots de terre situés dans le même District que la propriété ci-dessus décrite, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Delachaise, Annonciation et Aline, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6; les dits 6 lots mesurent conformément au dit plan annexé à un acte de vente de R. Pochelu à Jacob Zemmer, passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 6 novembre 1884, comme suit :

Le lot No 1 mesure 44 pieds 1 pouce et 7 lignes, sur une ligne parallèle s'étendant rue Tchoupitoulas, 21 pieds 1 pouce et 4 lignes de largeur dans le fond, 155 pieds 5 pouces et 7 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Delachaise, le divisant du lot No 31, et 143 pieds 9 pouces et 6 lignes sur le côté opposé le plus près de la rue Aline, qui le divise du lot No 2.

Le lot No 2 touche au lot No 1, et mesure 32 pieds 7 pouces sur une ligne s'étendant parallèle à la rue Tchoupitoulas, 31 pieds 3 pouces de largeur dans le fond, 143 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du dit lot No 1, et 136 pieds 8 pouces en profondeur sur la ligne qui le divise du lot adjacent, No 3; le lot No 6 mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Aline, 31 pieds 4 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, par 156 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Tchoupitoulas, et 152 pieds 8 pouces 1 ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Annonciation, et est contigu aux dits terrains Nos 1 et 2, et les terrains adjacents 3, 4 et 5 à l'arrière.

Le terrain No 3 mesure 32 pieds, 1 pouce sur une ligne s'étendant parallèlement avec la rue Tchoupitoulas; 31 pieds 3 pouces de largeur à l'arrière; 136 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du terrain adjacent. Le terrain No 2, mesure 129 pieds, 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 4. Le terrain No 4 mesure 32 pieds 1 pouce sur une ligne s'étendant parallèlement à la rue Tchoupitoulas; 31 pieds 3 pouces de largeur à l'arrière; 129 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 3; 122 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 5; et le terrain No 5 forme le coin des rues Tchoupitoulas et Aline, et mesure 32 pieds 7 lignes sur une ligne s'étendant parallèlement à la rue Tchoupitoulas; 31 pieds 3 pouces de profondeur à l'arrière; 122 pieds 4 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du dit terrain No 4, et 115 pieds 3 pouces de profondeur et de façade rue Aline.

Les six terrains ci-dessus décrits furent acquis par lesdits C. J. et F. X. Bernard, comme suit : Les terrains 1, 2 et 6, acquis de Raymond Pochelu le 31me jour du mois d'août 1885, par acte pardevant J. D. Taylor, notaire, enregistré au bureau des transferts, livre 121, folio 752. Les terrains 3, 4 et 5, acquis dudit Raymond Pochelu, le 20me jour d'octobre 1885, par acte passé pardevant ledit J. D. Taylor, notaire, enregistré au bureau des transferts, livre 123, folio 554.

Conditions—Comptant sur les lieux.
J. B. DONNALLY,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, le 1er juillet 1893.
2 juil—2 9 16 23—3 avril

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA
Commençant le 2 mai 1893,
Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains au Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs-Elysées,
POUR MANDEVILLE, LEWISBURG ET MADISONVILLE,
Tous les jours (excepté les dimanches et le mercredis) après le train de 4 heures P. M.
Au retour, quittera Madisonville tous les jour à 5 heures A. M., si l'eau et le temps le permettent.

EXCURSIONS:
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing,
DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 7 h. P. M.
Prix, chaque traversée, $1.
Prix, les jours d'excursion, aller et retour, $1
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.
W. G. COYLE & CIE, Agent
30avril— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
Entre New-York et le Havre.
Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.
LA BRETAGNE, Collier, samedi, 1er juillet
LA BOURGOGNE, Lebœuf, samedi, 8 juillet
LA CHAMPAGNE, Laurent, samedi, 15 juillet
Prix du passage pour le Havre.
Vin compris dans toutes les classes.
Première cabine......$80 et $100 et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe......$60
Entrepont, $24.50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Billets, aller et retour, à prix réduits.
EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Baronne

CROMWELL STEAMSHIP CO.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Steamers:
NEW ORLEANS..........Mercredi, 5 juillet.
HUDSON..............Mercredi, 12 juillet.
KNICKERBOCKER.......Mercredi, 19 juillet.
Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied de la rue Toulouse.
Assurance de Marine sur Cargaison un Quart pour Cent.
Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.
Ces steamers font connection à la Nouvelle Orléans avec le Texas and Pacific Railroad formant la CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphie, Baltimore et les principaux points de l'Est et les principaux endroits du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour divers points en Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Mississippi.
Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.
Pour fret ou passage s'adresser
ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

SOARDS'
1893—NEW ORLEANS—1893
City Directory
Est maintenant reconnu comme étant le meilleur Directory qui ait jamais été publié dans cette ville. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Procurez-vous-le immédiatement.
City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
Business Directory (brochure) prix......$1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs)......50
Il ne reste que quelques exemplaires du Directory de 1893, laissés entre les mains de l'éditeur à la suite de décès des souscripteurs.
N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après réception du prix demandé.
L. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place.
17 fév—

JOURNAUX FRANCAIS
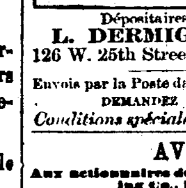

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppléments, France Mode, Mode Nation, P. Echo d Mode, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal. Amusant, Jal. des Voyages, Monde Comique, P. Jnal. p. rire, Scien. l'trée, etc.
Dépositaires Généraux :
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.
Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE !
Conditions spéciales aux Marchands

AVIS.

Aux actionnaires de la "Home Brewing Co., limited."

Vous êtes notifiés par la présente que dans un meeting du Bureau des Directeurs de la dite Compagnie, qui a eu lieu aujourd'hui, il a été Résolu que dans l'intérêt de la Compagnie, un meeting des actionnaires devait avoir lieu le jeudi, 6 juillet 1893, rue Dauphine, près Elmire, entre 10 heures du matin, et 2 heures de l'après-midi, conformément à l'Article 8, de la charte de la dite Compagnie.

Les avis devront être publiés dans l'Abeille de la Nouvelle-Orléans et dans le Picayune, pendant 30 jours, conformément à l'Article 8 de la dite Compagnie.

Le secrétaire est requis d'en donner avis à chaque actionnaire par la poste ou personnellement, de vive voix.

Le but de ce meeting est de constater si, oui ou non, il y a un nombre suffisant d'actionnaires votant pour la liquidation des affaires de la Compagnie, et pour la placer entre les mains de trois liquidateurs.

Nouvelle-Orléans, 4 juin 1893.
R. H. PATTERSON,
Secrétaire pro tem.
4 juin—4 11 18 25—2 juil

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE

UN SITE SPLENDIDE

Pour un double corps de logis rémunératif.

Lot spacieux rue Marais.

Succession de Antoine Villars.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue Commune.—MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles rue St-Charles entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 13 juin 1893, dans l'affaire de la succession de Antoine Villars, Dossier No 39,104, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, Villeré, St-Philippe et Ursulines, et mesurant, en mesure anglaise, 45 pieds de face à la rue Marais sur 8 pieds 6 pouces de profondeur. Les améliorations comprennent trois petites bâtisses, etc., et connues par le No municipal 217 rue Marais.

Conditions—Comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Théo. Buisson, notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent au moment de la vente.
18 juin—18 21 28—juil 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE

VENTE D'ETE

Evénement Important.

Propriétés Foncières

Améliorées de Choix.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Pour les Capitalistes, ceux qui ont des fonds à placer, ceux qui veulent se procurer une résidence agréable

—DANS LE—

Premier et le Second District.

VENTE EN PARTAGE

—DANS L'AFFAIRE DE—

Mme Madeline Story et autres contre Louis Burthe, tuteur.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 39,027.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 5 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement rendu le 29 mai 1893, signé le 2 juin 1893, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire de Mme Madeline Story et autres contre Louis Burthe, tuteur, il sera vendu aux enchères publiques, pour opérer un partage :

1° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Natchez, Magazine et Gravier, désigné comme lot No 12 sur un plan de C. F. Zimple, mesurant 21 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue du Camp, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 70 pieds. Ensemble avec tous les bâtiments, etc., qui s'y trouvant, comprenant le magasin en briques de choix à quatre étages, situé dans un quartier central, désigné par le No 58 de la rue du Camp, loué à la "Times-Democrat Publishing Company," à raison de $1,680 par an, occupé par C. D. Stuart, encanteur, et subdivisé en bureaux etc., aux étages supérieurs, situé dans l'endroit le plus recherché de ce quartier populaire, environné de banques, de compagnies d'assurances et de bureaux d'affaires.

2° Ce lot de terre, de dimensions peu ordinaires, avec tous les édifices qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Bienville et Conti, mesurant 33 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes. Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, vaste, solidement bâti, avec ornements, servant aussi de résidence, désigné par le No municipal 71, occupé par le populaire "Millinery Emporium" de Mme M. Olberding. Les étages supérieurs sont admirablement subdivisés pour résidences, avec de nombreux et vastes appartements, allée pour voiture, écurie et remise, etc.

L'emplacement est de choix et central, à proximité de la rue du Canal, dans le quartier par excellence du deuxième district, et dans l'îlet le plus recherché dudit district. La propriété rapporte $900 par an.

3° Deux certains terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-Philippe, Royale, Chartres et Dumaine, mesurant ensemble 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de façade rue Royale, sur une profondeur et façade rue St-Philippe de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes. Les améliorations comprennent 1 édifice vaste et attrayant à trois étages en briques, orné d'une grande vérandah en fer sur la façade, désigné par les Nos 228, 228 1/2 et 230 rue Royale et 48 rue St-Philippe. Le rez-de-chaussée est occupé par Mme Roth, comme magasin de chaussures, et la confiserie de Mme Ford.

Les étages supérieurs sont parfaitement subdivisés en deux maisons de résidence, ayant des appartements vastes, bien aérés et distribués en salons, chambres à coucher, etc. Situé du côté préféré et sur le passage pour l'aller et le retour du Marché Français et à une distance convenable de ce dernier, dans un quartier populeux et amélioré; édifice donnant un revenu de $900 par an.

4° Un certain terrain dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 7, carré d'îlet borné par les rues Conti, Bourbon, Royale et St-Louis, mesurant 26 pieds 10 pouces et 2 lignes de façade rue Conti; 73 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 6; 63 pieds 4 pouces de profondeur de l'autre côté, profondeur après laquelle le terrain se rapetisse de 7 pieds 7 pouces et à une profondeur additionnelle de 10 pieds 8 pouces et 4 lignes; et 19 pieds 3 pouces et 1 ligne de largeur à l'arrière.

Les améliorations comprennent la confortable maison de résidence bien située en briques, à trois étages, désignée par le No 73 rue Conti, subdivisée en vastes salons doubles, salle à manger, cuisine, etc., au premier étage, et environ 9 chambres à coucher bien aérées, etc., à l'étage supérieur, cour pavée, citerne, water works, etc. Toujours occupée par de bons locataires et donnant un revenu annuel de $480.

5° Un certain terrain dans les mêmes districts et carré d'îlet que celui précédemment décrit, contigu à l'autre et désigné par le No 6; mesurant 27 pieds 7 lignes de façade rue Conti, sur une profondeur, entre lignes parallèles de 73 pieds 9 pouces. Les améliorations comprennent la jolie et agréable maison de résidence, en briques, à trois étages, portant le No 75 de la rue Conti, confortablement subdivisée, ayant environ 10 chambres, cour Schillinger, citerne, hydrant, etc., donnant un loyer de $600 par an.

Les propriétés décrites ci-dessus rue Conti sont bornées au fond par une allée ayant 3 pieds 8 pouces et 4 lignes de large, ouvrant sur la rue Bourbon et en commun aux dits lots et propriétés adjacentes.

6° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Royale, Bourbon et Bienville, mesurant en mesure américaine, 25 pieds 6 pouces de face à la rue Douane, sur une profondeur de 106 pieds en mesure française.

Les améliorations comprennent la résidence en briques à trois étages confortablement distribuée et sur un point central, connus comme le No 111 rue de la Douane, ayant de nombreux et spacieux appartements, corridor en haut et en bas, chambres à domestiques, cour pavée, waterworks, etc. Rue pavée, près des Hôtels Louisiana et Fabacher et salles à manger; à un block de la rue du Canal, ayant toujours des locataires A 1 et rapportant $62 50 par mois.

7° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Melpomène, Edward, Constance et Terpsichore, composée de trois lots désignés comme lots Nos 1, 2 et 3. Les lots Nos 1 et 2 mesurent ensemble 55 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur et façade sur la rue Melpomène de 120 pieds 9 pouces et 2 lignes. Le lot No 3 est adjacent aux lots ci-dessus dans le fond et mesure 26 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 55 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent la grande, attrayante et confortable résidence en briques à deux étages, désignée par le No municipal 145 rue Annonciation, et de l'encoignure Melpomène, subdivisée en salons doubles spacieux, grande salle à manger, lieux à l'anglaise, office, cuisine avec range, lavoir, chambre pour r pas ser et autres, corridor en haut et en bas, cour pavée. L'étage supérieur est des plus convenablement disposé, subdivisé en 10 grandes chambres à coucher et bien ventilées, chambre à bain, etc. Les terrains devant et sur le côté sont admirablement ornés, disposés en jardin et promenade, clôture en fer devant, etc. Le tout ayant tous les agréments modernes, avec eau, gaz, etc.

Une grande bâtisse à deux étages dans le fond, ayant 3 chambres, chambre pour le charbon et le bois.

Le voisinage est particulièrement attrayant, entouré par des résidences élégantes et modernes, chars urbains devant et à proximité de tous les agréments.

8° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le même îlet ainsi que la propriété décrite ci-dessus, adjacente à la propriété ci-dessus et mesurant 27 pieds de face à la rue Melpomène, ou la rue Edward, sur la splendide profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, subdivisée en remise et écurie ensemble avec une bâtisse en briques à un étage dans le fond. Un site élégant pour une résidence moderne.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs divisés en coupons pour représenter l'intérêt respectif des parties intéressées, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, jusqu'à paiement, et garantis par hypothèque conventionnelle et lien et privilège de vendeur sur les propriétés vendues respectivement, ensemble avec toutes les autres clauses de garantie usuelles, le pacte de non aliénation, la clause de 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour recouvrer le paiement des dits billets en toute partie de ceux-ci, le transfert des polices d'assurance aux vendeurs, les acquéreurs assumant les taxes de 1893 au-dessus de leurs enchères, et feront un dépôt de 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Eusèbe Bouny, notaire public.
3 juin—3 6 7 14 21 28—juillet 3 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Belle Résidence en Bois, Nouvellement Bâtie, Recouverte en Ardoises,

No 102 rue Claiborne, entre les rues St-Louis et Toulouse.

Succession de Mary Wilhelmina Faehnle femme décédée de C. Clements.

No 39,131—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune—Le MERCREDI, 2 août, 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 12 juin 1893, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

La belle résidence en bois nouvellement bâtie et recouverte en ardoises, No 102 rue Claiborne, entre St-Louis et Toulouse, ayant 6 chambres, corridor, avec escalier, hangar, citerne et cour sur le côté, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir : Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Robertson, St-Louis et Toulouse, désigné par la lettre A. sur une esquisse dressée par L. H. Pilié, daté le 5 août 1884, mesurant 40 pieds 8 pouces de face à la rue Claiborne sur 51 pieds, 4 pouces, 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; la dite portion de terre est composée de deux lots de terre désignés par les Nos 4 et 5 sur un plan dressé par F. N. Tourné, architecte, le 15 février 1860, et déposé au bureau de E. A. Bienvenu, ex-notaire, comme plan No 48 et mesurant chacun 20 pieds 4 pouces de face à la rue Claiborne sur 51 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Beau à l'intérieur, bien bâtie, et accessible au centre des affaires, des amusements, etc.

Conditions.—Comptant; et l'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera le dépôt usuel de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 juin—27 28—juil 5 12 19 26—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

La charmante résidence simple, en bois,

—ET—

Trois jolis Lots de Terre,

coin des rues Laurel et Léontine.

Succession de Patrick Noonan.

No 39,267—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune — MERCREDI, 2 août 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 19 juin 1893, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

Le cottage désirable simple en bois, à l'encoignure des rues Laurel et Léontine, ayant trois chambres, hangar, citerne, écurie, etc.

La propriété est décrite comme suit à savoir : Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Léontine, Constance et Valmont, désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur une esquisse faite par L. H. Pilié, sous-voyer de la ville, le 24 décembre 1884 et annexée à un acte pardevant James Fahey, notaire public, passé le 15 avril 1885, d'après laquelle les dits lots mesurent comme suit à savoir :

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Laurel et Léonidas et a 31 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel, 30 pieds 10 pouces 6 lignes de large dans le fond, sur 131 pieds 1 pouce 3 lignes de profondeur et face à la rue Léontine, et 124 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 2. Le lot No 2 mesure 31 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel, 30 pieds 10 pouces 6 lignes de large dans le fond sur 124 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 1, et 118 pieds 8 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 3, et le lot No 3 a 31 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel, 30 pieds 10 pouces 6 lignes de large dans le fond, sur 118 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 2, et 111 pieds 8 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Valmont.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et garantie par lien et privilège de vendeur et une hypothèque spéciale, et toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 juin—27 28—5 12 19 26 juil—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et résidence de valeur dans le Premier District.

Succession d'Elisabeth Beaner, veuve de Michael Baumgartner.

No 38,404—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, en date du 6 juin 1893 et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Le magasin et la résidence productives coin des rues Poydras et Miro, à savoir : deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Miro, Tonti et Lafayette, étant les lots Nos 1 et 7, mesurant chacun 30 pieds de face et de largeur sur chacune des dites rues Poydras et Lafayette sur 85 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la rue Miro sur 82 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne du lot No 2 le lot No 7, 82 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un magasin et résidence en bois à un étage, occupée par une grocerie, ayant un grand magasin avec hangar de face, 5 chambres dans le corps de la maison et 4 chambres dans une bâtisse attenante sur l'encoignure des rues Miro et Lafayette.

2° Deux certains lots de terre dans l'îlet borné par les rues Poydras, Miro, Tonti et Lafayette, désignés comme lots Nos 8 et 9. Le lot No 8 forme l'encoignure des rues Poydras et Tonti et mesure 92 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras, sur 22 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la rue Tonti, sur une largeur dans le fond de 30 pieds 4 pouces et 5 lignes, avec une autre profondeur de 90 pieds et 4 pouces, et le lot No 9 mesure 30 pieds 4 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 90 pieds 4 pouces sur la ligne de côté et une façade de 22 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la rue Tonti et une profondeur sur la rue Lafayette sur une ligne irrégulière de 88 pieds 2 pouces et 1 ligne. Ensemble avec une bâtisse incendiée qui s'y trouve.

3° Trois certains terrains dans le Premier district de cette ville, désignés par les Nos 6, 7 et 8, dans le carré d'îlet borné par les rues Galvez, Poydras, Miro et Lafayette—les dits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir : Le terrain No 6 mesure 32 pieds 7 pouces et 3 lignes de façade rue Lafayette; 33 pieds, 1 pouce de façade rue Poydras; 102 pieds, 11 pouces et 1 ligne de profondeur, le plus rapproché de la ligne du terrain No 5; et 99 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 7. Le terrain No 7 mesure 32 pieds 7 pouces 3 lignes de façade rue Lafayette; 33 pieds 1 pouce de façade rue Poydras; 99 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 6; et 95 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 8. Le terrain No 8 mesure 32 pieds 7 pouces 4 lignes de façade rue Lafayette; 33 pieds 5 lignes de façade rue Poydras; 95 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 7; et 91 pieds 8 pouces 7 lignes de profondeur et de façade rue Miro. Lesdits terrains s'étendent de Poydras à Lafayette. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le cottage double en bois Nos 514 et 514 1/2 rue Poydras, ayant 6 chambres, citernes, auvents, cours, etc. Et aussi, la maison de résidence en bois à deux étages coin des rues Miro et Lafayette, arrangée pour pension et ayant 9 chambres, citernes, cour de derrière, allée de côté, etc. Le coin des rues Poydras et Miro, consiste en un terrain vague et est un excellent site pour commerce. Les propriétés ci-après décrites sont dans le voisinage immédiat du moulin à scie Pelican, du Nouveau Bassin, de chemins de fer et sont à proximité des chars de la rue de la Commune.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque sur la propriété vendue, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, à partir de la date jusqu'à complet paiement, avec toutes les clauses ordinaires de garantie, tels que honoraires d'avocat, en cas de saisie, et d'assurance.

L'acquéreur (ou les acquéreurs) assumera le paiement des taxes de 1893, en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent pour assurer la vente.

Actes de vente pardevant L. Fourchy, notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs.
10 juin—10 14 21 28—juillet 5 12.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Six terrains contigus de choix pour y bâtir,

A l'encoignure des rues Camp et Bordeaux.

Succession de John Morgan Hall et Ann Eliza Childs, sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No. 36,849

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 15 juin 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Six certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Lyon et Bordeaux, désignés sur les tableaux d'assessements de cette ville par les Nos 6, 7, 8, 9, 10 et 11. Les dits lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Camp, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 11 touche les lots ci avant décrits dans le fond et a 30 pieds de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles et égales. Dans un voisinage s'améliorant constamment. A proximité des chars urbains, ces lots de choix sont convenables pour un ou deux sites à bâtir.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devra assumer les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant R. P. Upton, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
18 juin—18 21 28—5 12 19 19 juil

Succession de Amelia M. Choppin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,499.—Division C.—Attendu que George William Nott, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de feu Amelia M. Choppin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30juin—30—juil 5 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, de la propriété-résidence de valeur, connue comme le No 79 rue Prytanée, formant l'encoignure de la rue Melpomène.

Mme Sylvanie B. Denegre vs David Mushet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 39,200.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville le MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Lacourse, dans le Premier District de cette ville, désigné sur le plan primitif du dit Faubourg, par le No 3 de l'îlet No 74 qui est compris entre les rues Prytanée, Melpomène, Terpsichore et St-Charles, le dit lot de terre formant l'encoignure des rues Prytanée et Melpomène, et mesurant en mesure française soixante pieds de face à la rue Prytanée sur cent vingt pieds de profondeur, et face à la rue Melpomène ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et tous les privilèges y appartenant en quelque manière que ce soit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 juin—10 16 23 30—juillet 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Cinquième District.

Pelican Homestead and Building Association vs. Céleste Vincent et son mari Edward W. Vincent.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,782.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et tout ce qui y appartient en quelque manière que ce soit, situé à Alger, actuellement le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Delaronde, Séguin et Bouny, le dit lot est désigné par le numéro six sur le plan No 82 déposé au bureau de S. Magner, ex notaire public en cette ville, et mesure quarante pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds entre lignes parallèles, le dit lot adjacent au lot numéro cinq, sur le côté de la rue Bouny et commençant à une distance de cent seize pieds et dix pouces de l'encoignure des rues Bouny et Villeré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16juin—16 23 30—juil 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chance splendide pour acquérir une belle résidence dans le Quatrième District.

Vente du Shérif—Très grande et magnifique résidence-propriété.

No 205 rue Huitième, au coin de la rue Chestnut.

Terrains spacieux—Voir plan à la Bourse.

Samuel F. Heaslip vs Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 39,214.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Quatre certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Chestnut, désignés par les Nos 17, 18, 19 et 20 sur un plan dressé par Moellhausen, voyer, le 4 mai 1844 et déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de L. Herman, ex notaire et mesurant d'après ce plan : les dits lots Nos 17 et 18 chacun trente et un pieds onze pouces de face à la rue Huitième, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots 19 et 20 chacun trente-deux pieds de face à la rue Huitième sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 20 formant l'encoignure des rues Huitième et Chestnut.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant en quelque manière que ce soit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Edward S. Wurburger et Johanna Wurburger et dans l'affaire des mineurs Moritz Ekan Wurburger et Caroline Louisa Wurburger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 34,760—En vertu d'un ordre de cour et de vente daté le 6 juin 1893 (approuvant et homologuant les délibérations d'un conseil de famille dans l'affaire ci-dessus tenu pardevant Joseph D. Taylor, notaire public, le 26 mai 1893), à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans je vendrai à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, les propriétés décrites ci-après, à savoir :

1° Une certaine portion de terre triangulaire, ensemble avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, située dans l'îlet numéro 508, borné par les rues St Louis, Scott, Conti et Cortez, dans le deuxième district de cette ville, formant l'encoignure des rues St-Louis et Scott et mesurant, conformément au dit plan fait par Arthur de Armas, député voyer de la ville, en date du 29 juin 1888 et déposé au bureau du Shérif civil, et mesure trente pieds et cinq pouces et quatre lignes de face à la rue St-Louis, cent quarante-trois pieds huit pouces et une ligne de façade sur la rue Scott, et dans le fond deux cent soixante-quinze pieds. Suivant le dit plan et subdivisé en cinq lots de divers mesurements irréguliers.

2° Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le district No 818, borné par les rues Murat, Gasquet, Olympia et Canal, d'après une esquisse faite par Arthur de Armas, voyer, datée 29 décembre 1874, et enregistrée au bureau du Shérif civil, et mesurant, comme améliorations : Commençant à une distance de 47 pieds 11 pouces et 2 lignes de l'encoignure des rues Murat et Gasquet—la dite portion de terre a une façade de 131 pieds 9 pouces sur la rue Murat, et, commençant à une distance de 93 pieds 2 pouces et 2 lignes du dit coin des rues Murat et Gasquet; la dite portion de terre a une façade de 26 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la rue Gasquet—la profondeur de la dite portion de terre étant de 189 pieds 8 pouces et 2 lignes sur une ligne parallèle à la rue Murat, et la profondeur sur la ligne parallèle à la rue Gasquet étant 120 pieds; la mesure sur la ligne oblique courant de la rue Murat à la rue Gasquet étant de 109 pieds 8 pouces et 5 lignes; le tout subdivisé en cinq lots désignés par les Nos 10, 11, 12, 13 et 14.

Conditions—Comptant sur les lieux; la propriété décrite premièrement ici sera vendue pour le prix et la somme de pas moins de quinze piastres net, et la propriété décrite ici en second lieu sera vendue pour le prix et la somme de pas moins que cent piastres net; les deux propriétés seront vendues sujettes à tout et tous titres adverses qui peuvent être en circulation ou pour adjudication à l'Etat ou à la ville de la Nouvelle Orléans, pour taxes, ou à tout individu ou individus pour taxes, et sujettes à toutes les réclamations légales pour l'Etat, la ville ou taxes de dessèchement, incluant les frais de procès et de la vente des dites propriétés (lesquels frais de procès et de vente devant être également payés comptant au moment de la vente au-dessus du montant des ventes, et le montant des dits frais sera annoncé de la plateforme).

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
9juin—9 16 23 30 juil7 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée formant l'encoignure des rues Baronne et Première, (dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Carondelet et Deuxième.

Hugh A. Bayne vs. James Sweeney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,211—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et tout, ce qui y appartient en quelque manière que ce soit, située dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Baronne, Première, Carondelet et Deuxième, formant l'encoignure des rues Baronne et Première et mesurant soixante-quinze pieds de face à la rue Baronne sur cent dix-sept pieds de profondeur et face à la rue Première, bornée dans le fond par la propriété achetée par le dit James Sweeney de Carrie S. Freret, d'après un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire public, le 19me jour de mai 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30—juillet 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés du Premier district.

People's Bank of New Orleans vs Mme Eliza Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 38 863.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages y appartenant situés dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Robertson, Commune, Villeré et Gasquet, et mesurant, d'après une esquisse annexée à l'acte d'achat de la défenderesse comme suit : Commençant à une distance de cent trente pieds (4) quatre pouces du coin des rues Robertson et Gasquet.

Les dits lots mesurant chaque vingt pieds un pouce de face à la rue Robertson sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, bornés dans le fond par les lots Nos (15) quinze pieds de large en commun avec les dits lots et autres.

Acquis par la défenderesse par achat de Henry Turner d'après un acte pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, 27 octobre 1890.

Titre enregistré au bureau des aliénations, livre 138, folio 242.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2 juin—2 9 16 23 30—juillet 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Troisième District.

Veuve Penelope L. Stone vs Charles B. Slack.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,358—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 2 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters, Louisa, Piété et Chartres. La dite portion de terre forme l'encoignure des rues Peters et Louisa, et mesure quatre-vingt-dix pieds et onze pouces, plus ou moins de face à la dite rue Peters, sur cent trente-six pieds et six pouces, plus ou moins, de profondeur, et face à la rue Louisa.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 juin—juillet 7 14 21 28—août 2.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Quatre Scies Circulaires.

Park, Frère & Cie, Limité, vs Ohlen & Chaffee et la Southern Saw Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,659—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 5 juillet 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste.Anne, entre Royale et Chartres :
Une Scie Circulaire No 747, 52 pouces de diamètre.
Une Scie Circulaire No 730, 54 pouces de diamètre.
Une Scie Circulaire No 741, 56 pouces de diamètre.
Une Scie Circulaire No 742, 60 pouces de diamètre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 juin—23 24 30—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du contenu et les installations d'un établissement d'imprimerie de première classe, meubles, coffre-fort, etc.

Succession d'Ernest Marchand.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,905—En vertu d'un writ de fieri facias contre John De Blois, individuellement, et contre Paul A. Marchand et veuve et héritiers d'Ernest Marchand et en faveur de B. R. Forman, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux lieux ci-après désignés, le MARDI, 11 juillet 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local, No 110 rue de Chartres.

Un lot de presses à imprimer, machines, caractères, appareils à stéréotype, comprenant composteurs, cabinets, galées, tables, chevalets, meubles de bureau, coffre-fort, escabeaux, instruments, appareils et ce qui s'attache et appartient aux presses, machines, etc., le tout constituant une imprimerie de première classe, etc., le tout d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—28—juillet 1 6 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de lots de terre de valeur dans le deuxième district.

Edmond J. Hart vs S. L. Langdon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,611—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St-Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 26 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Onze lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, les droits, privilèges, coutumes voies, servitudes et appartenant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, David et Solomon, et désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, dix-neuf, vingt, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre et vingt-six, d'après un plan annexé à un acte de vente de la dite propriété de Jacob Ott, passé pardevant E. Barnett, notaire, en cette ville, le 7 juin 1867. Les lots Nos un, deux et trois mesurent chacun trente deux pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles, le lot No un formant l'encoignure des rues du Canal et David, le lot No dix-neuf mesure et est adjacent au lot No trois, mesure de face à la rue du Canal sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles; les lots Nos dix-neuf et vingt mesurent chacun trente-et-un pieds un pouces et cinq lignes de face à la rue Douane, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles; les lots Nos vingt et un et vingt-deux mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles; les lots Nos vingt quatre, vingt-cinq et vingt-six mesurent chacun trente-quatre pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue David sur une profondeur de cent cinquante-deux pieds 10 pouces et une ligne entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 juin—23 24 30—juillet 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Constance et Général Taylor.

Dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Peniston et Magazine.

J. F. Mire vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,878—En vertu d'un writ de fieri facias contre E. C. Kenny, syndic des créanciers de J. F. Mire, et les mineurs Jeanne Iola Jérome Fernand, Ophélia Louisa et Marie Odile Mire, et en faveur du Mutual Building and Homestead Association, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 26 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, y appartenant en quelque manière que ce soit, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Constance, Général Taylor, Peniston et Magazine, lequel lot est désigné comme lot No 14, sur le dit plan et mesure trente deux pieds dix pouces de face à la rue Constance, sur une profondeur de cent quinze pieds et face à la rue Général Taylor, formant l'encoignure des dites rues.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 juin—23 24 30 juil 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le sixième district.

Claycomb & McNeely vs Orsemus W. Bisbee et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 9,251—En vertu d'un writ alias de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je vendrai à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 26 juillet 1893, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un certain îlet de terre dans le Sixième district de cette ville, désigné comme îlet numéro trente-quatre, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer, borné par les rues Chestnut, Webster, Camp et l'avenue Henry Clay et est composé de vingt deux lots de terre, numérotés de un à vingt-deux inclusivement, et mesurant deux cent quatre vingt huit pieds, deux pouces et cinq lignes de face à la rue Chestnut, deux cent quatre-vingt-dix pieds à la rue Webster, deux cent quatre-vingt-quatorze pieds huit pouces et six lignes à la rue du Camp, et deux cent quatre-vingt-neuf pieds, sept pouces et deux lignes à l'avenue Henry Clay, toutes plus ou moins; ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Orsemus W. Bisbee.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23juin—23 24 30—juil 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Firemen's Building Association vs. John J. Frank.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 38,062.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, formant partie de l'îlet borné par les rues des Remparts, St-Claude, Reynès et Forstall, et désigné comme îlet No 340, mesurant trois cent quatre vingt pieds, neuf pouces de face à la rue des Remparts, sur une égale largeur dans le fond, sur deux cent cinquante-cinq pieds de profondeur et face aux dites rues Forstall et Reynès.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30 juil 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et des installations d'un café de première classe, piano, etc.

Thomy Lafon vs le Union Bank Beer Saloon and Restaurant Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,206.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 10 juillet 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local coin des rues Royale et Douane.

Le grand et magnifique café et comptoir ainsi que toutes les installations de café, tables, chaises, glaces, statuaire, tableaux, paravents, piano et autres meubles et propriété mobilière, etc., des défendeurs et contenus dans le dit local, le tout d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 juin—28—1 5 10 juil

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maisons de Résidence avec Magasins à trois Etages dans Le Premier District,

Nos 136 et 142 rue Tchoupitoulas, entre Notre-Dame et Julie.

No 61 rue Girod, entre Commerce et Tchoupitoulas.

Et No 25 Félicité Road, près Religieuse.

Succession de John Hennessey et épouse.

No 32,111—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

Vente en Partage.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 2 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu dans la susdite affaire le 15 juin 1893, et signé le 21 juin 1893 il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite à savoir :

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Notre-Dame, Julie et Commerce, désigné comme terrain No 2 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, en date du 20 janvier 1845. Ledit terrain mesure au pied américain, 16 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade rue Tchoupitoulas, 16 pieds 4 pouces de largeur à l'arrière, sur une profondeur de 1 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne latérale du côté de la rue Notre-Dame; et 69 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du terrain No 3.

Les améliorations sur le dit terrain comprennent la bâtisse en briques à trois étages portant le No 136 rue Tchoupitoulas.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District, carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Notre-Dame, Julie et Commerce, désigné comme terrain No 5 sur le dit plan de W. T. Thompson, terrain mesurant, au pied américain, 16 pieds 2 pouces et 4 lignes de façade rue Tchoupitoulas, sur 60 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du terrain No 4, et 63 pieds 11 pouces de profondeur du côté opposé.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en une bâtisse en briques à trois étages, connue par le No 140 rue Tchoupitoulas.

3° Un certain lot de terre avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Girod, Lafayette, Commerce et Tchoupitoulas, mesurant 20 pieds de face plus ou moins à la rue Girod sur une profondeur de 85 pieds plus ou moins ayant une allée en commun pour l'usage avec les terrains qui touchent au lot mesuré sur la rue Girod.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en une bâtisse en briques à trois étages connue par le No 61 rue Girod.

4° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par le Felicity Road, les rues Religieuse et Céleste désigné comme lot No 2 sur un plan dressé par A. de Armas; le dit lot mesure 36 pieds 7 pouces de face au Felicity Road, 31 pieds de face à la rue Céleste, sur une profondeur de 74 pieds 3 pouces et 7 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 1 et 55 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot No 3.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en une bâtisse à deux étages connue par le No 25 du Felicity Road.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, avec intérêt de 8 pour cent par an, privilège et lien du vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles de l'année 1893, en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent du prix de l'enchère, comptant, au moment de la vente.

Actes de ventes aux frais de l'acquéreur, pardevant James J. Woulfe notaire.
1er juil—1er 2 5 12 19 26—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double dans le Quatrième District, Nos 460 et 460 1/2 rue St André, coin Bassin, donnant un bon loyer.

Kate Euckson vs Mme Elizabeth Magoire

No 38,507.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Vente en partage.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur. Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI 2 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu dans la susdite affaire, le 11 juin 1893, et signé le 21 juin 1893, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir :

Le cottage double No 460 et 460 1/2 rue St-André, coin Bassin, dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-André, Bassin, Joséphine et Laurent. Le terrain est désigné par le No 1 sur un plan annexé à un acte pardevant T. Guyol, notaire le 15 novembre 1876, et mesure 31 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue St-André sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Bassin, le tout plus ou moins.

Le cottage est situé dans un quartier bien amélioré, à proximité de tous les agréments, accessible par plusieurs lignes de chemins de fer; il donne un splendide loyer.

Conditions de la Vente.

Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an, lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1893, en sus du prix de l'adjudication, et fera un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat, au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant M. T. Ducros, notaire.
1er juil—1 2 5 19 26—août 2

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Fournitures de Bureau, Presses d'imprimerie,

ARTICLES DE SPORT,

ETC.

Aitkens Bros., vs leurs créanciers.

No 38,857—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 155 rue Commune—JEUDI, 13 juillet 1893, à 10 h. A. M., il sera vendu au No 48 de la rue Camp près Gravier en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 27 juin 1893, le contenu du dit local, comprenant en partie—

1 presse à cylindre Whitlock, 19x24.
1 presse nonpareille 12x17.
1 presse nonpareille 9x12.
1 presse Prouty, 6 1/2x10.
1 Baltimore Jobber, 6x9 1/2.
Un moteur électrique de Sprague de la force de trois chevaux.
1 machine à couper.
1 élévateur.
Assortiment complet de fournitures de bureau et d'articles de sport.
Un coffre fort, meubles de bureau, installations, caractères d'imprimerie, stands, casses, vitrines etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
1er juil—1er 5 10 11 12 13

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 39,457—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

B. J. Schreiner contre Ses Créanciers.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu MARDI, 11 juillet 1893, à 10 1/2 heures du matin, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 28 juin 1893, à moi adressé—

Un lot d'épiceries (groceries), vins, liqueurs, balances, bière, glacière, comptoirs, étagères, etc. qui se trouve sur les lieux, coin des rues Poydras et St James, près de Claiborne, le tout livré par l'inventaire ci-dessus nommé à ses créanciers.

Conditions : Strictement au comptant.
1er juillet—1 5 9 11

STATEMENT OF

THE MUTUAL LIFE INSURANCE COMPANY OF NEW YORK

RICHARD A. McCURDY, PRESIDENT,

For the year ending December 31, 1892

Assets - $175,084,156 61

Reserve for Policies (American Table 4 Per Cent.)	$159,181,067 06
Miscellaneous Liabilities	734,855 67
Surplus	15,168,233 94

Income

Premiums	$32,047,765 34
Interest, Rents, &c.	8,191,099 90
	$40,238,865 24

Disbursements

To Policy-Holders	$19,386,532 46
For Expenses and Taxes	7,419,611 08
	$26,806,143 54

The Assets are Invested as follows :

United States Bonds and other Securities	$65,820,434 89
Loans on Bond and Mortgage, first lien	69,348,092 54
Loans on Stocks and Bonds	10,394,597 50
Real Estate	15,638,884 26
Cash in Banks and Trust Companies	7,806,672 55
Accrued Interest, Deferred Premiums, &c.	6,075,474 87
	$175,084,156 61

Insurance and Annuities

Insurance Assumed and Renewed	$654,909,566 00
Insurance in Force	745,780,083 00
Annuities in Force	352,036 01

Increase in Annuities	$82,733 98
Increase in Payments to Policy-Holders	688,830 60
Increase in Receipts	2,604,130 71
Increase in Surplus	3,137,266 78
Increase in Assets	15,577,017 98
Increase in Insurance Assumed and Renewed	47,727,765 00
Increase in Insurance in Force	50,395,925 00

NOTE—In accordance with the intention of the Management as announced in November, 1891, to limit the amount of new insurance actually issued and paid for in the accounts of the year 1892, to One Hundred Million Dollars, the amount of insurance in force as above stated includes the amount of such voluntary limit with but a slight increase unavoidable in closing the December accounts.

I have carefully examined the foregoing Statement and find the same to be correct
A. N. WATERHOUSE, Auditor

From the Surplus a dividend will be apportioned as usual

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le splendide îlet de terre élevée.

Un des plus grands en ville, Avenue Carrollton, les rues Salomon, Gasquet et Palmyra.

—PAVÉ DEVANT—

Le demi-îlet de terre qui continue à s'améliorer,

Rue de la Douane, entre St-David et l'avenue Carrollton.

—ET—

Deux morceaux de terre à la Grande Ile.

Succession de Mme Elizabeth A. Climo.

No 38,376.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet — MERCREDI, 2 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division E, daté le 26 juin 1893, et d'un ordre supplémentaire, daté le 27 juin 1893, dans la succession mentionnée ci-dessus, les propriétés décrites ci-après à savoir :

1° Le Splendide Ilet de Terre Elevée, dans le Premier District de cette ville, subdivisé en quarante et un lots, borné par l'avenue Carrollton les rues Salomon, Gasquet et Palmyra, mesurant 321 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à l'avenue Carrollton, 319 pieds 7 pouces et 6 lignes à la rue Salomon, 499 pieds 6 pouces à la rue Palmyra, et 528 pieds 1 pouce, 5 lignes à la rue Gasquet.

Cet îlet n'est qu'à un block de la rue du Canal, avec une rue pavée devant, et sera un placement profitable. Le terrain est élevé et n'a pas besoin d'être remblayé.

2° Le demi-îlet de terre qui augmente de valeur, dans le Deuxième District de cette ville, borné par l'avenue Carrollton, les rues St-David, Douane et Bienville, mesurant 236 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Douane, 134 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur et face à l'avenue Carrollton, 134 pieds de profondeur et face à la rue St-David et 248 pieds 6 pouces 1 ligne sur la ligne du fond. Dans une section qui s'améliore, près des lignes de chars urbains et autres agréments.

3° Deux morceaux de terre désignés comme lots 40 et 41, à la Grande Ile, Barataria, contigus l'un à l'autre et mesurant chacun un arpent de face au Golfe du Mexique, et s'étendant dans le fond jusqu'à la Baie Caminada, un mille ou plus sur laquelle ils ont chacun un arpent de face. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La Grande Ile est citée comme ayant la meilleure plage pour les bains sur la côte du Golfe, et pour la pêche, droits de pêche qui ne peuvent être surpassés. La propriété est près du Kranz Hotel et des résidences de MM. Herwig, Randolph et Kranz.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893 au-dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent du prix de la vente comme dépôt des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant A. Hero, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
1er juil—1 8 15 22 29—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

14 LOTS DE VALEUR.

Succession de Kristian R. Johnson.

No 635—Dixième Cour de District Judiciaire, Paroisse Rapides.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 5 juillet 1893 à midi, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon Cour ci-dessus, daté le 30 mars 1893 dans la succession mentionnée ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir :

1° Treize lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Antonia St Anthony, Galvez et Miro, désignés par les Nos 14 à 26 inclusivement. Les lots 14 à 24 inclusivement mesurant ensemble 320 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Antonia, sur 106 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur. Les lots 25 et 26 mesurent 30 pieds de face à la rue Galvez sur 153 pieds de profondeur.

2° Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Anthony, Antonia, Agriculture et Industrie.

Conditions—Comptant et les acquéreurs paieront les taxes de 1893. 20 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant S. Flower, Esq. notaire public, aux frais des acquéreurs.
3juin—3 10 17 24 juil 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Peter Birba.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.—No 38,789.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour susdite, Division D, en date du 5 juin 1893, dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite :

1° Une action du stock du Club Gymnastique des Jeunes Gens, d'après le certificat 1212.

2° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Delord et Calliope, mesurant 34 pieds 8 pouces de face à la rue Carondelet sur 54 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, connus par les Nos 251 et 251 1/2 rue Carondelet.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix d'adjudication, il paiera 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 juin—10 17 24—juil 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Deux jolis lots pour bâtir.

Conrad G. Reubenkoenig et al. vs. les mineurs Lizette Winckler et als.

No 37,022—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—Le MERCREDI, 5 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus, Division C, le 16 novembre 1892 et signé le 22 novembre 1892 dans l'affaire ci-dessus, et en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division D, daté le 2 décembre 1892 homologuant les délibérations d'un conseil de famille devant F. D. Charbonnet, Esq., notaire public, tenu le 29 novembre 1892 et dans la succession d'Elise Martha Reubenkoenig femme décédée de John Henry Winckler, No 36,821, de la Cour ci-dessus la propriété décrite ci-après :

Deux lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, Remparts, Piété et Louisa, désignés par les Nos 9 et 11, mesurant comme suit : le lot No 9, 30 pieds de face à la rue St-Claude et le lot No 11, 28 pieds 8 pouces de face à la rue St-Claude, sur une profondeur de 120 pieds chacun; le lot No 11 formant l'encoignure des rues St-Claude et Piété. Sur une avenue large, près des lignes de chars urbains.

Conditions—Comptant et les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1893 au-dessus du prix d'adjudication, 20 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
3juin—3 10 17 24—juillet 1 5

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Plaisante Résidence-Cottage

—ET—

Quatre Lots de Terre de Choix.

Coin Pauline et Dauphine.

Succession de Anton Leiding.

No 39,086—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 31 mai 1893, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre lots de terre dans l'îlet No 244 borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Pauline et Indépendance, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 de l'îlet No 12, sur un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 8 mars 1859; lesquels lots joignent et mesurent chacun 30 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Dauphine par 127 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur; le lot No 4 forme le coin des rues Dauphine et Pauline; sur le lot No 2 se trouve une résidence cottage contenant 4 chambres, citerne, hangar, puits, etc. Dans un voisinage bien peuplé, d'accès facile aux chars, etc.

Conditions.—La moitié ou plus comptant, et la balance à un an en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque avec 5 0/0 d'honoraires d'avocats, le pacte de non aliénation et vente sans estimation, le transfert de la police d'assurance et toutes les autres clauses usuelles de garantie. La succession devant payer toutes les taxes y compris celles de cette année 1893. 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 juin—4 7 14 21 28—juil 5 12

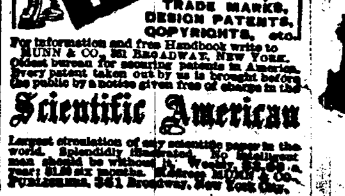

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

L'Abeille [illegible]

SA[illegible]

FEU[illegible]

CEN[illegible]

EMIL[illegible]

LES [illegible]